



**VILLE DE MARLY**

**CONSEIL MUNICIPAL  
VENDREDI 09 JUIN 2023 A 12 HEURES 30**

**Étaient Présents :**

Jean-Noël **VERFAILLIE**, Maire – Serge **MOREAU**, Assia **LAZREG**, Isabelle **DUPONT**, Laurence **MOREL**, Thomas **JORIEUX**, Alice **DUPONT-DONNET**, Adjoints – Jean-Yves **NAVA**, Joël **QUENTIN**, Nathalie **KOSOLSKY**, Frédérique **VISTE**, Florence **ANDERLIN**, Hélène **MARTIN**, Christian **HANQUET**, Aurore **FARENEAU-FOURNIER**, Priscilla **DZIEMBOWSKI**, Mathilde **BARBIEUX**, Jean-Claude **VILLAIN**, Estelle **BOUTE**, Bruno **LECLERCQ**, Conseillers Municipaux délégués – Marie-Thérèse **HOUREZ**, Christian **CHATELAIN**, Virginie **MELKI**, Serge **LEKADIR**, Valérie **CAPELLE**, conseillers municipaux.

**Étaient Absents excusés :**

Céline **PLATEEL-THUIN**, 1<sup>ère</sup> adjointe, avait donné procuration à Jean-Noël **VERFAILLIE**, Maire.

Yves **FLOQUET**, adjoint au Maire, avait donné procuration à Isabelle **DUPONT**, adjointe au Maire.

Patrick **LEMAIRE**, adjoint au Maire, avait donné procuration à Serge **MOREAU**, adjoint au Maire.

Joël **BOUTE**, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Frédérique **VISTE**, conseillère municipale déléguée.

Jeanne-Marie **BINOT**, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Jean-Yves **NAVA**, conseiller municipal délégué.

Thérèse **ZAOUI**, conseillère municipale, avait donné procuration à Valérie **CAPELLE**, conseillère municipale.

Maria **CORDONNIER**, conseillère municipale, avait donné procuration à Thomas **JORIEUX**, adjoint au Maire.

**Était absent non excusé :**

Karim **BERBACHE**, conseiller municipal.

**Secrétaire de séance :** Frédérique **VISTE**

## **Propos liminaires de Monsieur le Maire.**

### **Désignation d'un secrétaire de séance**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, a désigné Madame Frédérique **VISTE** en qualité de secrétaire de séance.

### **1-Délibération portant sur la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Exposé : **Vu** le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ; **Vu** l'instruction ministérielle IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ; **Vu** l'arrêté préfectoral du 26 mai 2023 ; **Vu** la circulaire préfectorale du 12 mai 2023 relative à la désignation des délégués et des suppléants pour les élections des sénateurs ;

#### **Composition du bureau électoral**

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- Serge MOREAU
- Jean-Claude VILLAIN
- Alice DUPONT-DONNET
- Mathilde BARBIEUX

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

#### **Election des suppléants**

Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

La liste du groupe de la Majorité Municipale est composée par :

1. SACLEUX Sabine
2. DUPONT Jean-Noël
3. BARTHELEMY Anne-Sophie
4. DEGAND Denis
5. COVIN Clotilde
6. PIETRZAK Frédéric
7. HOURDIAU Annick
8. GUALANO Léo
9. FLOQUET Isabelle

La liste du groupe des Elus Socialistes est composée par :

1. MAMOLO Alain
2. BOUGUERRA Emmanuelle
3. CAILLARD Jules

4. VAN-ACKER Elisabeth
5. DEHOVE Yannick

La liste du groupe des Communistes et Républicains est composée par :

1. PORCO Laetitia
2. PANCHOUT Terry
3. HOUREZ Emilie
4. BROUET Francis
5. VANDENESKEN Marjory
6. DUSSART Pierre-Marie
7. DESCAMPS Mathilde
8. DELENCRE Jean
9. MENARD Sandrine

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote en respectant le secret du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 32
- bulletin(s) blanc(s) ou nul(s) : 0
- suffrages exprimés : 32

1<sup>ère</sup> répartition :

Le quotient applicable est (suffrages exprimés/nombre de sièges) : 3,55

Ont obtenu :

- Liste du groupe de la Majorité Municipale :  $26 \text{ voix} / 3,55 = 7,32 = 7 \text{ sièges}$
- Liste du groupe des Elus Socialistes :  $3 \text{ voix} / 3,55 = 0,84 = 0 \text{ siège}$
- Liste du groupe des Communistes et Républicains :  $3 \text{ voix} / 3,55 = 0,84 = 0 \text{ siège}$

2<sup>ème</sup> répartition :

La liste du groupe de la Majorité Municipale obtient :  $26 \text{ voix} / 8 = 3,25 + 1 \text{ siège} = 8 \text{ sièges}$

La liste du groupe des Elus Socialistes obtient :  $3 \text{ voix} / 1 = 3 = 0 \text{ siège}$

La liste du groupe des Communistes et Républicains obtient :  $3 \text{ voix} / 1 = 3 = 0 \text{ siège}$

Ainsi, 8 sièges ont été attribués. Il est procédé à la répartition du dernier siège :

Liste du groupe de la Majorité Municipale :  $26 \text{ voix} / 9 = 2,88 = 0 \text{ siège}$

Liste du groupe des Elus Socialistes :  $3 / 1 = 3$

Liste du groupe des Communistes et Républicains :  $3 / 1 = 3$

Monsieur MAMOLO Alain étant le plus âgé des deux candidats en premier rang sur leur liste respective, la liste du groupe des Elus Socialistes remporte ce dernier siège.

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste du groupe de la Majorité Municipale : 8 sièges sont élus suppléants

Liste du groupe des Elus Socialistes : 1 siège est élu suppléant

Liste du groupe des Communistes et Républicains : 0 siège élu suppléant

Sont désignés suppléants :

1. SACLEUX Sabine
2. DUPONT Jean-Noël
3. BARTHELEMY Anne-Sophie
4. DEGAND Denis
5. COVIN Clotilde
6. PIETRZAK Frédéric
7. HOURDIAU Annick
8. GUALANO Léo
9. MAMOLO Alain

**Le Maire,  
Jean-Noël VERFAILLIE**

